

Le 2 octobre 2019

Objet : Suspension des permis de location des installations scolaires

À tous les détenteurs d'un permis de location des installations scolaires du Csc MonAvenir :

Nous avons le regret de vous informer qu'en raison de la grève du zèle entreprise le 30 septembre dernier par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) représentant le personnel de conciergerie, le Conseil scolaire catholique MonAvenir se voit dans l'obligation de suspendre tous les permis de location des installations scolaires en vigueur.

La suspension prend effet dès 18 h aujourd'hui, mercredi 2 octobre 2019 et ce, jusqu'à avis contraire, incluant les fins de semaine.

Nous sommes désolés que vous soyez obligés d'interrompre ou de relocaliser vos activités. Soyez certains que l'accès aux installations scolaires sera rétabli dès que possible.

Un montant vous sera crédité pour les soirées annulées. Les modalités du remboursement vous seront précisées dans une communication ultérieure.

Nous nous excusons des incon vénients et nous vous remercions de votre compréhension.

Le Service des ressources matérielles du Csc MonAvenir